

## informations cantine-garderie

### école Rose Valland-Velanne

ILS SONT À  
VOTRE ÉCOUTE

CANTINE ET  
GARDERIE

LA MAIRIE

Roseline LAFFAY :  
07-83-39-67-68  
04-76-07-52-71  
Fabrice CLAPERON  
(et centre de loisirs)  
06-71-59-04-01

Numéro ÉCOLE :  
04-76-07-60-90

Marlène GIRARDI  
Secrétaire de mairie  
04 76 07 61 15  
[mairie@velanne.fr](mailto:mairie@velanne.fr)  
Nathalie Givois  
Adjointe en charge de l'école  
06-10-67-36-46

LA CANTINE

COMBIEN ÇA COÛTE?  
3 euros le repas

COMMENT  
S'INSCRIRE ?

Rendre la feuille des inscriptions  
par période à Roseline ou la  
déposer dans la boîte aux lettres  
située en face de l'école  
libellée « cantine »

Modification possible (rajout ou  
annulation) la veille avant 9h et  
le vendredi avant 9h pour le  
repas du lundi par téléphone.

COMMENT ET OÙ PAYER ?  
UNIQUEMENT EN MAIRIE  
Une facture vous est envoyée à la  
fin du mois.

Règlement par chèque: le déposer  
dans la boîte aux lettres de la  
mairie à l'ordre du trésor public.  
Règlement en espèces: le déposer  
au secrétariat aux heures  
d'ouverture.

(mardi : 9h-12h/ vendredi 14h-18h)

**ATTENTION** : régler la facture  
en fin de mois dès sa réception  
et au plus tard à la date  
indiquée sur la facture. Si  
retard, régler directement  
auprès de la trésorerie de  
Voiron après rappel émis par  
celle-ci.

## LA GARDERIE

### QUAND A LIEU LA GARDERIE ?

lundi, mardi, jeudi,  
vendredi de 7h00 à  
8h20 le matin et de  
16h30 à 18h le soir.

### COMMENT S'INSCRIRE?

Inscrire l'enfant  
directement à l'école  
auprès de **Roseline  
Laffay** en achetant un  
« forfait d'heures » de  
garderie.

### COMBIEN ÇA COÛTE?

Le tarif de chaque plage  
horaire est fixé à 2 € soit :

- 5 gardes : planche de 10 €
- 10 gardes : planches de 20 €
- 15 gardes : planche de 30 €
- 20 gardes : planche de 40 €

Payer directement à Roseline  
par chèque à l'ordre du trésor  
public  
ou  
en espèces

un reçu peut être demandé

## LE CENTRE DE LOISIRS

Mercredi:  
garderie de 8h à 9h  
centre de loisirs de 9h à  
18h30

## OÙ TROUVER DES INFORMATIONS ?

### SUR LE SITE DE LA MAIRIE

[www.mairie-velanne.fr](http://www.mairie-velanne.fr)

### SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE DESTINÉ A L'ÉCOLE A DROITE DU PORTAIL

Informations diverses et  
menus de cantine

### SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DONNÉ EN DÉBUT D'ANNÉE

**AU LUNDI 3 SEPTEMBRE, EN PLEINE FORME A 8 H 20 !**